

République française
Département de l'Aisne
COMMUNE DE COURTRIZY ET FUSSIGNY

Séance du lundi 29 juin 2020

Date de la convocation: 23/06/2020

Membres en exercice : 7

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Ludovic CHAUPIN,

Présents : 7

Présents : Ludovic CHAUPIN, Danièle DERMAUT, Alain DESIMEUR, Janine MONCOURTOIS, Emmanuelle GAILLOT, Audrey GUICHARD, Patrick NOIRET

Volants : 7

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Emmanuelle GAILLOT

DE_2020_018 - Objet : Avis enquête publique

Il a été demandé au conseil municipal de la commune de Courtrizy et Fussigny d'émettre un avis sur la demande d'autorisation environnementale effectuée par l'EARL MERLO en vue de la réalisation d'un projet d'extension d'un site d'élevage et d'un plan d'épandage ;

Monsieur le Maire expose le projet aux conseillers municipaux

Après études et discussions, le conseil municipal de Courtrizy et Fussigny émet un avis défavorable à l'unanimité des suffrages exprimés, au dossier de l'EARL MERLO.

Contre : Mr CHAUPIN Ludovic, Mme DERMAUT Danièle, Mr DESIMEUR Alain, Mme MONCOURTOIS Janine, Mme GAILLOT Emmanuelle, Mme GUICHARD Audrey, Mr NOIRET Patrick

Pour : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 28/07/2020
et publié ou notifié
le 28/07/2020

Le Maire
Ludovic CHAUPIN

